

Chalautre-la-Grande

Vieux village dont on trouve la trace écrite dès la fin de l'an mil (charte de la Comtesse Letgarde qui acquit la seigneurie de Chalautre en 986) sous l'appellation « Calixta Nova », en référence à la topologie du lieu en forme de calice.

Situé au creux d'un vallon, sur la ligne de fracture du plateau de l'Île-de-France, il est donc partagé entre deux pays : le Morvois et le Provinois.

Se situant à l'extrême sud de la Brie champenoise, c'est la commune la plus orientale de la Communauté de Communes du Provinois. Cette dernière est située à l'extrémité occidentale du Morvois, pays romain constitué de marais assainis progressivement. Autrefois, Chalautre-la-Grande était un village viticole, dont 400 arpents (ou 140 hectares) étaient plantés de vignes ; il comptait alors plus de 1 100 habitants.

L'église Saint-Georges

Dès le XII^e et XVII^e siècles, elle occupe une position centrale dans le village. Faite de grès, son aspect massif est accentué par la tour carrée qui coiffe la croisée du transept. Cette tour qui renferme le clocher, était peut-être à l'origine une tour lanterne. A l'intérieur, un magnifique retable du maître autel du XVII^e siècle, en bois polychrome avec dorure, a été restauré en 1999. Plusieurs statues en bois polychrome surmontent ce retable.



La fontaine Saint-Martin

La fontaine Saint-Martin des XIX^e et XX^e siècles, construite de pierres et de briques, est alimentée par un aqueduc souterrain. Elle est à l'origine du ru qui traverse la commune et se jette dans le Resson, à Saint-Nicolas-la-Chapelle. Ce point d'eau était déjà attesté en 1663.



Carte IGN : 2616 E

Départ : Chalautre-la-Grande
(place de l'Église)

GPS : Lat. Long. : 48.54168 - 3.45978

UTM : 31U 0533937 - 5376609

Accès : Chalautre-la-Grande est situé à 13 km à l'est de Provins et à 8 km au nord-ouest de Nogent-sur-Seine.

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détrit.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine-et-Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.



PROVINS TOURISME
entre Bassée, Montois et Morin

4 chemin de Villecran, 77160 PROVINS
Tél. : 01 64 60 26 26 - www.provins.net



Randonner

en Provinois, Bassée-Montois et Morin

CHALAUTRE-LA-GRANDE Entre Morvois et Brie champenoise

Découvrez lors cette randonnée des paysages variés avec de beaux panoramas sur la campagne, la vallée de la Seine et Chalautre-la-Grande. Le parcours traversant village, campagne, bois et forêt de Sourdun vous séduira.



11,5 km



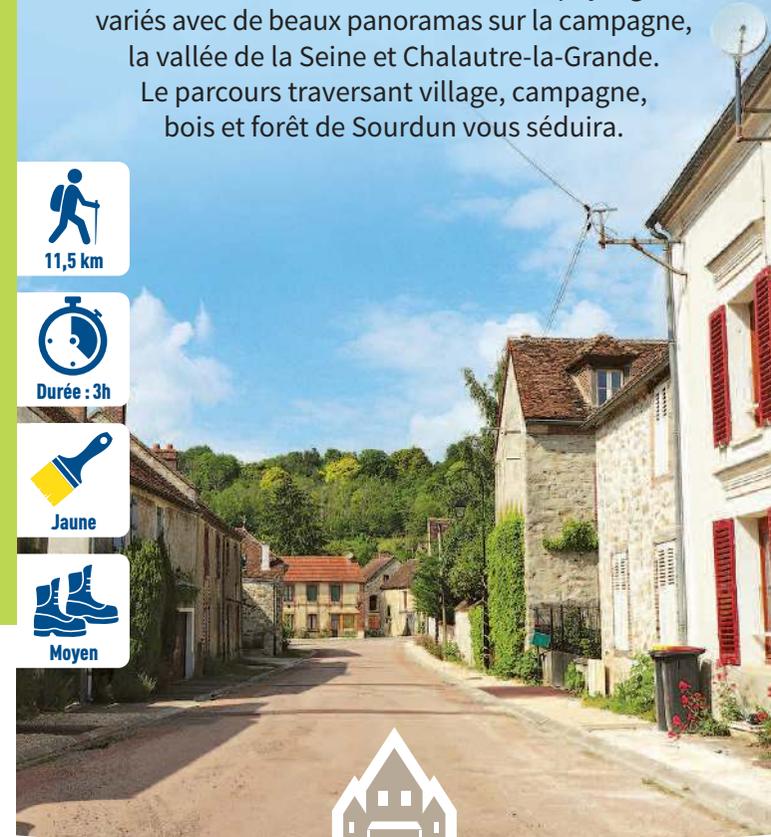
Durée : 3h



Jaune



Moyen



PROVINS TOURISME
entre Bassée, Montois et Morin

Entre Morvois et Brie champenoise

1 Dos à l'église, partir à gauche et descendre dans la sente à gauche, entre les jardins, tout en restant à droite. Dans la rue, tourner à gauche puis à droite dans la rue du Vieux Château qui fait un angle à gauche. Grimper tout droit pour sortir du village. Dépasser une route partant à gauche et prendre le chemin de droite qui s'écarte progressivement de la route. Passer sous la ligne électrique et bifurquer 2 fois à gauche.

2 Couper la route, repasser sous la ligne électrique puis tourner dans le chemin à gauche. Traverser une route et descendre par le chemin. A l'entrée du village, suivre la rue des Fossés à droite, la quitter dans un virage pour un chemin à droite. Rester à gauche et aboutir à une route. Tourner aussitôt dans le chemin de gauche. Il pénètre dans un bois et débouche sur la D72.

3 Descendre à gauche, virer dans le chemin à droite (tout droit à 50 m, la Fontaine Saint-Martin et le lavoir) puis 2 fois à droite. Poursuivre tout droit jusqu'à l'orée de la forêt de Sourdon et la longer à droite jusqu'à la route.

4 Pénétrer à gauche dans la forêt. Au carrefour prendre la route forestière immédiatement à gauche jusqu'à déboucher sur la route (borne frontière avec l'Aube). Tourner à gauche et, dans le virage à droite, poursuivre tout droit par le chemin en orée de forêt.

5 Prendre successivement les chemins à gauche et 2 fois à droite. Le chemin conduit à la rue. Virer à gauche et, à la jonction de rues, prendre en face, décalée à gauche, la ruelle du Cornot. Tourner à droite dans la rue puis à gauche, rue de la Grande Cour. Dépasser la mairie et rejoindre le parking.

La fontaine Saint-Martin



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée pédestre de Seine-et-Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4 500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département. Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse : <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".